

Bonnes pratiques et mauvaises manières

La direction de l'information vient d'envoyer à tous un « guide des bonnes pratiques du tournage ».

En fait, il faut aller tout au bas de la page 2 pour voir où la direction de l'info veut en venir : **« Tous les membres de l'équipe doivent être en capacité d'effectuer un envoi de rushes en transmission type 4G... »**, puis page 3 **« L'utilisation d'un système d'envoi type 4G pour diffuser des rushes ou réaliser un direct ou un plateau est assurée par l'ensemble de l'équipe de tournage »**.

Par ce guide, il s'agit de mettre fin au « volontariat », déjà très relatif, et de banaliser le recours au TVU et autres moyens légers de transmission.

La contrepartie de cette obligation repose sur un engagement à respecter un certain nombre de « bonnes pratiques » : Anticiper, améliorer les modes de fonctionnement, participer à la prévention des risques, tenir compte des amplitudes horaires, partager le port de charge, le tout accompagné d'un suivi régulier des retours de missions.

Personne ne conteste l'intérêt technique et économique, des transmissions en 4 G, mais leur utilisation pose des questions incontournables, tant au plan éditorial que pour la santé des utilisateurs. Le guide n'y répond pas.

Prévention des risques.

Ils sont de deux natures : ceux liés à l'exposition aux radio-fréquences qui sont totalement niés. Aucune référence aux précautions à prendre lors des envois.

« La responsabilité et le port des équipements sont partagés par l'ensemble des membres de l'équipe de tournage » est-il écrit au bas de la page 2. Mais si le port de la caméra, des batteries, du chargeur, du pied, des micros, du TVU + les bagages personnels sont « partagés » par une équipe à deux... baudets ? Ce n'est pas parce que tourner à deux est devenue la règle que c'est une « bonne pratique » qui doit perdurer.

Ne pas dénaturer le métier de journaliste

Dans la nomenclature des fonctions, page 280 de l'accord collectif, la transmission ne fait pas partie du métier. Cela ne peut être imposé. La mission du journaliste reste la collecte de l'information, le vrai reportage et non pas filmer les directs ou d'envoyer des éléments pour faire de l'info en kit.

« Les directs doivent être pris en charge par les moyens de diffusion type car ou fly ». Cet engagement doit être tenu. Les consignes d'économies budgétaires et de réductions d'ETP d'OPS, techniciens de reportage, ne doivent pas faire rentrer les mauvaises manières par la fenêtre.

Avec la BFMisation rampante, l'appétit pour les micros-trottoirs à l'arrache et le virage de France Info sur le « breaking », on peut se demander quel est le véritable objet de ces « bonnes « résolutions »

Paris, le 9 décembre 2019